HÔPITAL LE VÉSINET

GHT 78 sud

LIVRET DE BIENVENUE



SERVICE DE SOINS EN PÉRINATALITÉ

72 Avenue de la princesse
78110 LE VESINET
01.30.15.80.00
www.hopital-levesinet.fr

Bonjour !

Vous arrivez aujourd'hui dans notre Service. Nous souhaitons que vous vous y sentiez bien, enceinte ou comme parent avec votre bébé.

Nous mettons tout en œuvre en ce sens pour vous soutenirdans votre projet de soin et de vie.

Vous allez vivre dans un lieu collectif : comme dans toutlieu collectif, vous allez devoir respecter certaines règles pour bien vivre ensemble.

Durant votre hospitalisation, vous et votre bébé allez être accompagnés par une équipe de différents professionnels, nous vous invitons à regarder l'arbre à photos situé à côté du poste de soin.

La PERINATALITE

Cheffe de service : Dr Anne DE TRUCHIS



Le service de soins en périnatalité a comme vocation d'accompagner des parents ou des futurs parents en situation de vulnérabilité somatique, psychiques ou liée à un handicap, impactant l'investissement de la grossesse ou les premiers liens avec le bébé.

- 10 lits prénatal
- 20 lits postnatal
- 22 berceaux nouveaux nés.

HDJ :

- 10 dyades par jour,
- Une prise en charge des troubles de l'oralité du bébé de moins d'un an.



Les savoirs experts de l'équipe :

- Suivi de la grossesse, préparation à l'accouchement, accompagnement à la parentalité,
- Soins pédiatriques, psychiques, médicaux et obstétricaux,
- Observation du nourrisson selon Loczy Pikler, vidéo de soins à visée thérapeutique (bain bébé, temps éveil etc…),
- Observation et étayage du lien mère/bébé, suivi du post partum)...
- Ateliers thérapeutiques: yoga bébé, groupes de parole, portage bébé, prevention…

LE RÔLE DE CHACUN

pour une communication efficace



LES MÉDECINS

sont là pour veiller à vos problèmes de santé quels qu'ils soient. Il y a des médecins de différentes spécialités qui travaillent en coordination : généralistes (pour tous les problèmes médicaux), gynécologue-obstétricien (pour le suivi de la grossesse et de la période après l'accouchement), pédiatre (pour le suivi et la surveillance de la bonne évolution des bébés, vaccins), psychiatre (pour le bien être moral de la future mère et des parents). La nuit un médecin de garde est présent au sein de l'hôpital.



LES SAGES-FEMMES

sont présentes 24h/24 : elles surveillent votre santé et celle de votre fœtus pendant votre grossesse. Elles peuvent vous prescrire certains médicaments en cas de besoin, et collaborent avec les médecins. La nuit elles s'occupent de toutes les patientes du service et des bébés, elles en réfèrent au médecin de garde si nécessaire.



LES CADRES DU SERVICE

gèrent l'équipe soignante, l'organisation des soins et le bon déroulement de votreséjour. Ils sontresponsables du fonctionnement du service. Ils sont vos interlocuteurs pour améliorer la qualité de votre séjour.



LES PSYCHOLOGUES

sont là pour vous accompagner, vous soutenir et échanger autour de la naissance du bébé, chaque patiente a une psychologue attribuée à son arrivée.



LA PSYCHOMOTRICIENNE

est une spécialiste qui aide les gens à se sentir bien dans leur corps à tous les âges. Pour les bébés, elle observe leurs mouvements et peut les stimuler ou les apaiser, selon leur besoin.



LES INFIRMIÈRES

s'assurent de la bonne évolution de votre santé après votre accouchement. Elles font les soins et donnent les traitements pour vous-même et pour votre bébé. Elles interviennent pour toutes les questions de santé et en réfèrent au médecin si nécessaire.



LES AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE ET LES AIDES-SOIGNANTES

vous accompagnent pour les soinsde votre bébé, mise au sein, bain, alimentation, hygiène, mesures, développement de l'enfant. Elles peuventl'accueillir en nurseryou au dortoir. Deux référentes sont désignées pour chaque bébé. Pendant votre grossesse, elles aident à préparer le trousseau et participent à des ateliers de puériculture.



LES ASSISTANTES SOCIALES ET LA SECRÉTAIRE SOCIALE

vous aident pour toutes vos démarches administratives. Chaque patiente a une assistante sociale attribuée à son arrivée.



LES AGENTS DE SERVICE

tiennent le service proprechaque jour et s'occupent des repas ou des collations. Ils distribuent le linge propreet recueillent le linge sale. Ils préparent la chambre avant votre arrivée.



LES SECRÉTAIRES

préparent les dossiers à l'entrée et à la sortie, sont en relation avec les maternités, les hôpitaux, les PMI et les partenaires extérieurs. Elles envoient les comptes rendus sur le dossier médical partagé si besoin, prennent les rendez-vous.

VISITES MÉDICALES ET CONSULTATIONS

L’établissement est un hôpital, notre objectif est de veiller à la bonne santé physique et psychologique de la femme, de la mère et de l’enfant.



Les visites, les examens médicaux, les entretiens avec les psychologues, les assistantes sociales, les examens prescrits par les médecins, les consultations externes et la prise des traitements prescrits sont nos outils pour vous soigner.



LES ATELIERS, LES GROUPES DE PAROLE, LES ANIMATIONS

Différents ateliers sont proposés chaque semaine : préparation à la naissance, puériculture, berceuses, éveil et yoga des bébés, risques domestiques, médicaments… Le planning est affiché dans votre chambre.



Les psychologues organisent chaque semaine des groupes de paroles sur des thèmes variés. Il y a chaque mois, un temps de discussion obligatoire animé par la coordinatrice sage-femme « Vivre ensemble dans le service ».
Des animations sont proposées les mardi, mercredi, jeudi, vendredi : perles, beauté, couture, mime, danse, chant, contes, massage. Elles sont accompagnées par une psychologue du service ou des bénévoles.

LE DORTOIR, LA NURSERY, LA SALLE D'EVEIL

Le service comprend des lieux spécifiques aux bébés

Trois salles de bain : : vous y serez accompagnés de votre référente ou en autonomie. Une des salles de bain est équipée pour les mamans à mobilité réduite.

La nursery : une auxiliaire de puériculture accueille les bébés en journée dans cette pièce où les mamans et les papas sont bienvenus

Le dortoir : c'est une pièce à part pour que les bébés dorment au calme.

La salle d'éveil : c'est une grande salle avec des tapis où les bébés peuvent développer toutes leurs compétences, accompagnés par des auxiliaires, des infirmières, une psychomotricienne et par leurs parents. Dans cette pièce les téléphones sont mis dans des paniers



LA SALLE D'ANIMATION, LA SALLE DES FAMILLES, LA SALLE BLEUE

Le service comprend des lieux pour les parents et les familles

Une grande salle d'animation au rez-de-chaussée pour des ateliers : jeux, couture, beauté, mimes, perles, Berceuses, groupes de parole, préparation à la naissance…

Une partie de **la salle d'éveil** est équipée de table et de jeux de société où peuvent se retrouver les patients et leur famille en particulier le soir et le weekend.

L'hôpital offre une salle de convivialité au rez de chaussée avec la possibilité de boissons





LES REPAS

PETIT DEJEUNER	8h00- 9h00
DÉJEUNER	12h15-12h45
GOÛTER	15h00-15h30
DÎNER	18h15-18h45
COLLATION	21h30-22h00



Pour des raisons d'organisation du service, les repas ne peuvent pas être servis en-dehors de ces horaires.
Les repas vous sont servis dans votre chambre par des agents de service, homme ou femme, il est donc respectueux d'avoir une tenue correcte pour les accueillir.
Pour des raisons d'hygiène, aucune nourriture qui se réchauffe venant de l'extérieur n'est possible, cependant il est permis d'avoir dans sa table de nuit, des biscuits, des épices, du piment, du tabasco, du soda, des fruits frais.

L’ENTRETIEN DE VOTRE CHAMBRE ET LE LINGE



Pour que votre chambre soit nettoyée par les agents chaque matin, il faut qu’elle soit rangée.

Pour une bonne hygiène, il faut chaque matin ouvrir les volets et aérer la chambre. Vous devez respecter les lieux et le matériel qui vous est prêté.
Pour des raisons de sécurité, les lavages, séchages et repassages de linge sont interdits dans les chambres.

Vous devez mettre votre linge sale et celui de votre enfant dans un filet noir qui est ramassé tous les jours du lundi au vendredi et lavé par l’hôpital dans des machines dédiées. Le retour du linge propre se fait en 2 ou 3 jours.

LES SORTIES

En dehors de vos rendez-vous médicaux ou administratifs à l'exterieur de l'hôpital, vous pouvez sortir deux fois par semaine de 13h à 18h, sauf contre indication du medecin.

Si vous devez laisser votre bébé dans le service, il faut faire la demande 2 jours avant, afin que l'équipe s'organise. Il peut arriver que nous ne puissions pas le garder. La demande se fait auprès de la sage-femme ou de l'infirmière.
Lorsque vous sortez, il faut prévenir l'infirmière ou la sage femme au poste de soin, qui vous donnera une carte de sortie et prendra votre clé de placard.

Si vous êtes en retard, prévenez le service rapidement. Sans nouvelles, nous sommes dans l'obligation de vous déclarer en fugue.



LES PERMISSIONS DE WEEK END

Il est possible de sortir en weekend pendant 24 heures, un weekend sur deux, sauf si le médecin s'y oppose ou si des examens sont programmés.
Il n'y a en général pas de sortie le weekend, la semaine de votre arrivée

Les sorties se font :
-Du vendredi 13h00 au samedi soir 18h00
-Du samedi 13h00 au dimanche soir 18h00
-Ces horaires peuvent être modifiés

Si vous êtes en retard, appelez le service rapidement. Après 21h00, les portes de l'hôpital ferment.
Attention aux problèmes de transport moins nombreux le weekend.



LES VISITES

Vous pouvez recevoir des visiteurs de 13h00 à 20h00 dans l'hôpital.

Si vous souhaitez qu'un visiteur puisse venir à d'autres horaires, il faut en faire la demande écrite au chef de service.

Les conditions de visite peuvent changer pour des raisons sanitaires (épidémie).

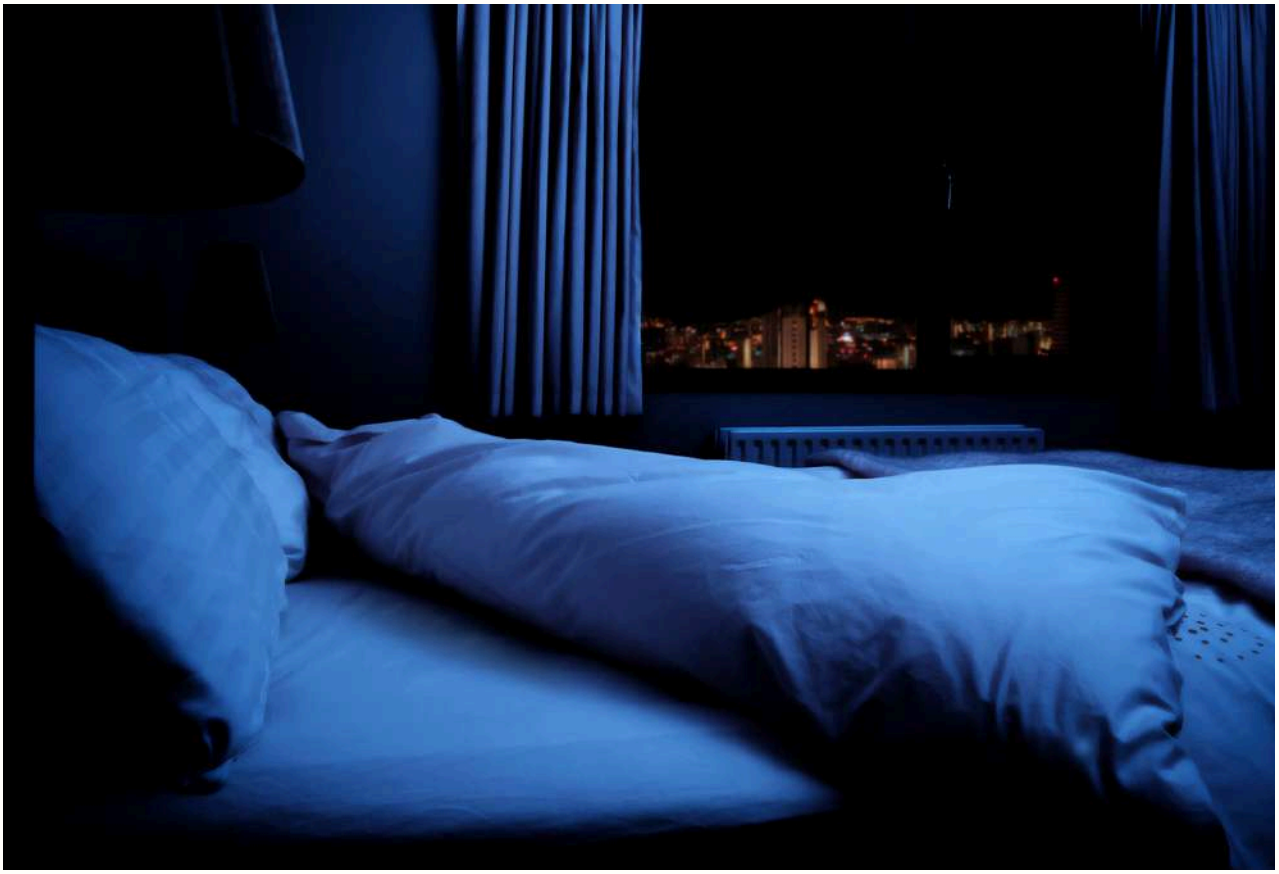
Vous êtes responsables de vos visiteurs. Si ceux-ci se conduisent mal, font du bruit ou dérangent les services, les autres patients ou les professionnels, leurs visites peuvent être suspendues.

Vous avez la possibilité de rendre visite à vos voisines si elles vous y autorisent, de 13h à 20h00.



LA VIE COMMUNE DANS LE SERVICE

Il est important de respecter l'intimité de chacun. Nous sommes dans un hôpital et certains ont besoin de se reposer.
Pour ne pas déranger les voisines, il faut donc parler doucement en particulier au téléphone, baisser le son de la télévision, ne pas se regrouper dans les couloirs.



Pour le respect des autres, nous vous demandons de regagner vos chambres à 22 heures.

Les injures, les insultes et toute forme de violence sont interdites et sanctionnées, que ce soit vis-à-vis des autres patients ou du personnel. Des sanctions disciplinaires peuvent être prises par le directeur de l'hôpital en accord avec le chef de service.

LA SECURITE

Pour des raisons de sécurité, votre lit et celui de votre enfant doivent être accessibles afin de réaliser des soins d'urgence si c'était nécessaire. Le lit ne peut donc pas être placé contre un mur de la chambre. L'accès à l'intérieur de la chambre ne doit pas non plus être empêché.



Pour des raisons de sécurité incendie, il est interdit de fumer dans les chambres, d'allumer des bougies, d'utiliser des appareils électriques personnels. Un fumoir est à disposition au rez de chaussée.
La consommation d'alcool et de drogue est interdite dans l'hôpital et par la loi.



LES OBJETS DE VALEUR

Par précaution, il vous est conseillé de ne jamais laisser des objets de valeurs dans votre chambre en votre absence, même brève (téléphone portable, bijoux, argent, sac à main…).
Lorsque vous sortez de votre chambre, pensez à fermer votre placard à clé et conserver cette clé sur vous ou déposez-la au poste de soins si vous sortez de l'hôpital.
Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer les objets précieux dans un coffre à la Trésorerie de l'hôpital.
L'hôpital n'est pas responsable des vols et vous ne serez pas remboursés.

LA SALLE DE CONVIVIALITE

Une salle est disponible au rez de chaussée, vous pouvez vous y assoir et profiter de distributeurs de boissons et de friandises. Vous pouvez y recevoir vos visiteurs.





LA PRATIQUE RELIGIEUSE

Culte catholique :

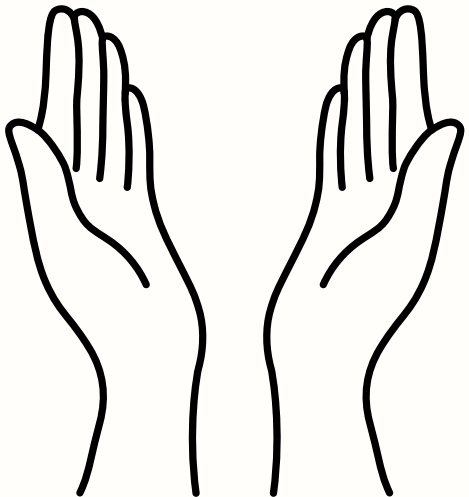
Une messe est célébrée le jeudi à 16h30 dans la chapelle de l'hôpital.
Responsable de l'aumônerie :
Mme Oudot
06 79 48 40 27
aumonerie.hopital.levesinet@gmail.com
Mme Pfister accompagne les patients le jeudi à la messe.

Culte israélite :

Synagogue : 29 rue H Cloppet au Vésinet
Rabbin Chelly
06 27 12 63 91

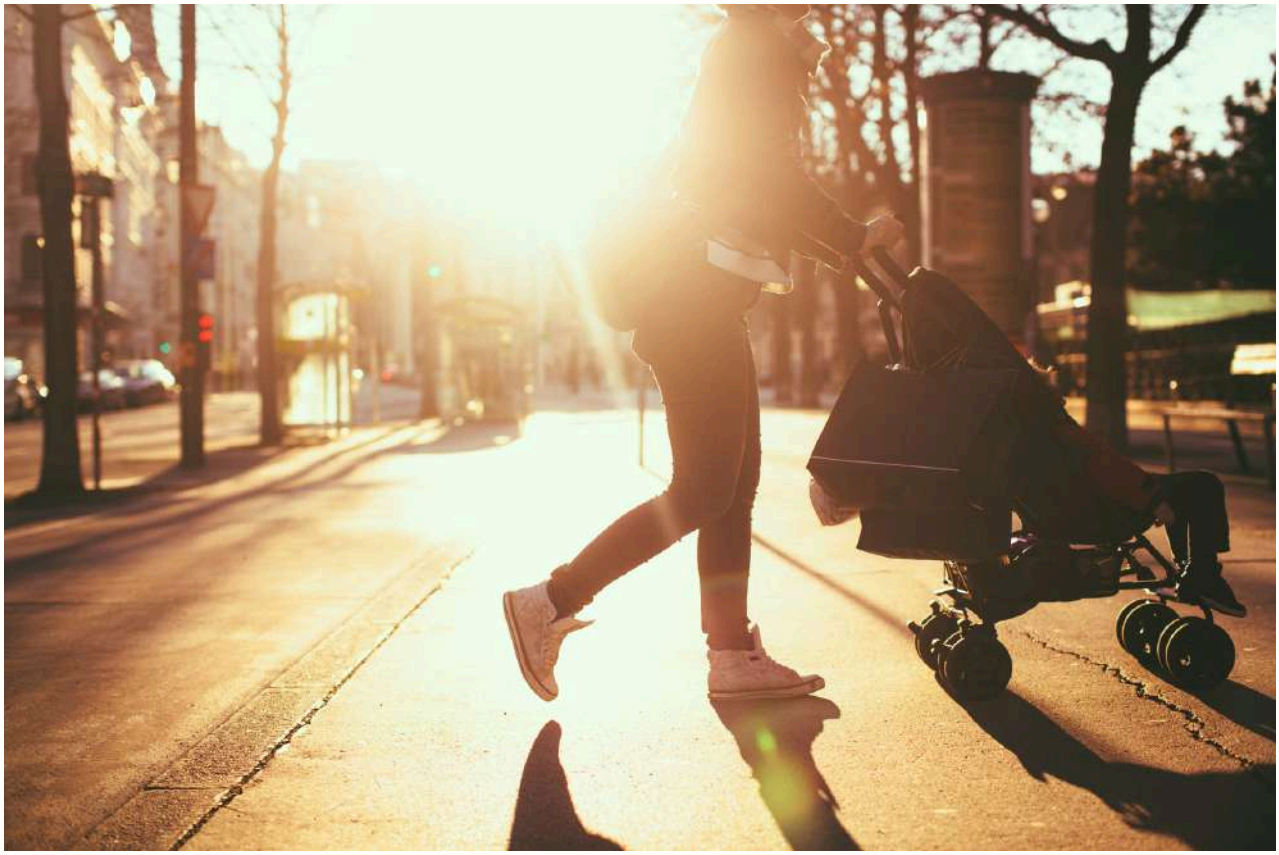
Culte musulman :

Mosquée : 331 avenue de la République à Nanterre
Imam M. Hanou
06 67 11 21 60



LA SORTIE DEFINITIVE

Tout au long de votre hospitalisation, l'équipe va vous accompagner vers une sortie dans les meilleures conditions possibles pour vous et pour votre enfant.
Vous devrez rendre l'ensemble du matériel qui vous a été prêté pendant votre séjour (chauffe-biberon, tire lait, filets, livres…). Nous en avons besoin pour d'autres patientes.
N'oubliez pas de récupérer le carnet de santé, les comptes rendus, les ordonnances et les documents médicaux.
Vous avez le choix à tout moment de partir mais si l'équipe ne vous sent pas prête, il vous faudra signer une attestation « contre avis médical ».



Si vous sortez au 115 (SAMU social), le ROTARY Club de Triel sur Seine vous fait don d'un Baby bag, c'est un sac à langer avec ce qui est nécessaire pour bébé pour quelques jours.

INFORMATIONS PRATIQUES



STANDARD DE L'HÔPITAL

01 30 15 80 00



REPRÉSENTANTS DES USAGERS

CDU@hopital-levesinet.fr



SECRÉTARIAT

01 30 15 83 91 ou 01 30 15 83 92



CADRES

01 30 15 81 75
01 30 15 83 84



LE SERVICE

01 30 15 83 86



INFIRMIÈRES

01 30 15 87 44



SAGE-FEMME

01 30 15 83 67



ASSISTANTES SOCIALES

Mme GUITARD : 01 30 15 83 98
Mme LAUREAU : 01 30 15 83 97
Mme CAREL (secrétaire) : 01 30 15 82 97

Se rendre à l'hôpital

RER A : station Vésinet Centre+ Bus à la gare



Pour vous rendre dans le service :
Avancez tout droit jusqu'au bâtiment central, puis tournez à gauche et suivez l'aile gauche : le Service de Périnatalité se trouve dans ce bâtiment.

NOTES :


HÔPITAL
LE VÉSINET


GHT
78 sud